

Compte rendu de l'assemblée générale.

Vendredi 06/09/13 à 20h, à Tenneville.

1. Etablissement du nombre de votants. Vérification de leur mandat.

Actuellement 50 clubs sont représentés. Les clubs absents sont : Freylange, Gouvy, Lafosse, Ourthoise, Petit-Thier, Saint-Hubert, Vilval et Wellin.

Le total des voix représentées s'élève à 110. Le quorum à atteindre pour être élu est de 56. Mais, il n'y a pas d'élection.

2. Approbation du PV précédent

Le PV est approuvé par l'assemblée.

3. Allocution du président.

- Minute de silence pour le délégué interclubs de Biermonfooy : Mr Carly Raphaël.
- Remise des cadeaux pour les mérites sportifs, suite à l'AG de mai :
 - Pierre Bergmann: comitard le plus méritant, fairplay.
 - Sainlez: club le plus accueillant. Remise de l'assiette.
 - Jana Bernard, meilleur espoir féminin.
 - Lucas Gnittke, meilleur espoir masculin.
 - Amélie Bergmann, mérite du fairplay.
- Accueil dans son club, à Tenneville
- Quelques points du règlement : - les retards (joueur visité mais aussi visiteur) ; services non réglementaires (ne pas trop râler mais surtout regarder son propre service) ; !!! aux responsables de clubs (championnate : forfait tactique.... , fausses feuilles,...).
- Ajustements budgétaires : cela fait 3 ans que nous sommes en déficit. Cette année, une perte de 4000 euros.
=> Des augmentations pour certains frais sont prévues: amendes, inscriptions d'équipes, inscriptions compétitions provinciales.
- Historique de la réflexion labellisation : réflexion pour plus d'égalité entre les clubs, le calcul sera plus simple, une amélioration continue dans le temps, les points seront répartis d'une manière différente (catégories jeunes-dames et bientôt vétérans).

4. Rapport de la secrétaire.

- Communiquer les informations aux deux personnes « secrétaire », de préférence par mail.
- Divers points sont énumérés : inscriptions compétitions, licence, DEA, démarche pour l'organisation d'un tournoi, procédure d'affiliation, procédure lors d'un changement de comité ou de coordonnées d'un membre du comité, stage adeps, matériel à commander, assurance omnium, carte d'affiliation,..
- Le secrétaire d'un club doit garder ses documents car, plus de trace informatique.
- Le journal du ping doit être déposé à la salle du club, pour permettre sa lecture à un maximum de personnes.
- Les carnets de matchs doivent être commandés une semaine à l'avance.

5. Interclubs.

Calendrier de l'interclubs tardif en ce mois d'août. Quelques soucis de n°, souci au national et donc, modification au national, ensuite régional,...).

!!! Certaines demandes de certains clubs ne sont plus respectées par ces mêmes clubs. De quoi s'y perdre.

Annuaire officiels.

!!! Tous les renseignements chez Marc pour ce lundi 9 septembre, pour terminer les annuaires.

Liste de diffusion, vérifier si l'on est bien inscrit sur les listes : tout sur le ping provincial, et aux responsables de clubs (secrétaires).

6. La coupe.

Même principe que les autres années, sauf que les inscriptions pour les dames se font en même temps que les hommes. Faire la publicité dans son club.

7. Vétérans.

19 équipes. 3 séries. On accepte encore les inscriptions.

Calendrier dans la farde des clubs concernés.

Points d'handicap, supprimés

Résultat dans les 48h, 5 jours ouvrables pour feuilles électroniques, feuilles de matchs dans les 10 jours ouvrables.

Il est nécessaire de désigner 3 personnes pour représenter la province.

8. Labellisation.

Jeunes : 30 points (entraîneur breveté avec document, participation aux critères, participation aux championnats provinciaux, championnat promotionnel, bonus (qualifiés aux ch.Belgique), jeunes inscrits après le 15/10

Féminin : 10 (nombre d'équipes, participation aux critères et championnats provinciaux, bonus, coupe provinciale, tournoi au féminin)

Arbitrage 10 : nombre d'arbitre en activité, ou en formation)

Activités sportives : coupe, critères et championnats provinciaux simples et doubles, tournoi organisé ou compétition officielle

Spécificités provinciales : PO, stages encadrés, pas de sanctions disciplinaires, pas de sanction administrative

Bonus : accès aux PMR (personne mobilité réduite), accueil d'un ou plusieurs non-valides.

9. Commission féminine.

Tournoi au féminin à Tournai, premier WE d'octobre. C'est la province du Hainaut qui l'organise.

10. Promotionnelle.

Feuille dans la farde. Règlement sur le site. Jusqu'au 12 octobre.

Pas de E6.

Accord de jouer en promo et en interclubs la même journée.

Amendes prévues.

11. Commission des jeunes.

Rien de spécial.

12. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Rapport des vérificateurs : Jean-Pierre Hamoir explique la réunion, en s'aidant de la grille des comptes.

13. Approbation des comptes de la saison écoulée : ok.

Eric E. de Tenneville aborde le point de la différence entre le total des dépenses et le sous total : le mérite du ping n'a pas été comptabilisé.

14. Décharge aux membres du CP : ok.

15. Décharge aux vérificateurs aux comptes : ok.

16. Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison prochaine.

Jean-Pierre Hamoir de Devantave, Bernard Giboux de Palette Centre, Sébastien Calay de Tenneville.

17. Présentation du budget de la saison prochaine.

Budget n'est pas dans les fardes. Power point à l'appui. Le budget sera sur le site.

Augmentation de 2000 euros à la commission des jeunes.

Et autres dépenses : labellisation, soirée des champions, achat de matériel.

18. Approbation du budget de la saison prochaine.

19. Interpellations éventuelles : aucune.

20. Débats éventuels.

Tournois

- Paul Laloy et Pascal Goelff : Règlement pour prix d'inscription ?, pour règlement dames pouvant jouer en hommes ? Pourquoi ok à certain et pas à d'autres ? pas de souci pour le challenge de régularité ? = le challenge ne rime plus à rien par rapport au nombre de tournoi,
- Proposition : dames ne jouent plus au tournoi dans tableau dames, seulement en hommes ???? on ne peut déroger aux règlements
- Une demande doit être faite avant fin décembre pour introduire une proposition aux règlements sportifs.

21. Le président souhaite une bonne reprise de championnat et clôture l'assemblée à 22h30.